



FICHE DE POSTE

DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE A 14 CLASSES ET PLUS

DESCRIPTIF DU POSTE

La direction de l'école à 14 classes et plus, pour laquelle une décharge totale d'enseignement est accordée, appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment pour les responsabilités pédagogiques, les responsabilités relatives au bon fonctionnement de l'école et les relations avec les parents et les partenaires de l'école. Le directeur d'école exerce ses responsabilités sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale dont il est un collaborateur direct.

Statut: Directeur d'école

Durée: affectation à titre définitif à la condition de l'inscription sur liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus

MISSIONS

Le directeur d'école prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

Il assure des missions pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école.

Il conduit les orientations pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves. Il veille au climat scolaire et inscrit son action dans le cadre du projet d'école en lien avec une équipe pluri-catégorielle du premier et second degrés.

Trois domaines sont concernés: l'exercice des responsabilités pédagogiques, le fonctionnement de l'école et les relations avec les parents et les partenaires de l'école.

Cadre de référence:

Référentiel métier des directeurs d'école : circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84362

COMPETENCES ATTENDUES et TITRES REQUIS

Enseignant du premier degré, le candidat doit être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'école à 2 classes et plus.

Ses missions demandent:

- le sens de l'éthique de responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation,
- des connaissances relatives au système éducatif,
- des connaissances actualisées des enjeux du numérique pour « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique »,
- la capacité de coordonner des projets en valorisant leur dimension pédagogique notamment dans le cadre du projet d'école,
- des capacités d'écoute, des qualités relationnelles et communicationnelles,
- des capacités d'animation d'équipe notamment dans le cadre des instances de concertation et de régulation de la vie de l'école (conseils de maîtres, d'école et école/collège),
- des compétences organisationnelles et méthodologiques pour traiter avec discernement les diverses situations et des dossiers variés. La maîtrise des outils informatiques est attendue.